COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Loiret votre Département

Orléans, le 11 décembre 2025

Le Département lutte contre la désertification médicale dans le Loiret

Lors de la session de décembre 2025, le Département du Loiret a renouvelé son engagement en faveur de la qualité et l'accessibilité des soins fournis aux Loirétains en poursuivant son soutien financier aux étudiants en médecine et à la création de centre de santé.

Chaque année, le Département du Loiret offre des bourses aux étudiants en médecine, en retour ces derniers s'engagent à exercer pendant au moins cinq ans dans le Loiret. A ce titre, une subvention de 64 100 € sera accordée pour 11 étudiants dont la spécialité est médecine ou médecine dentaire. De plus, le Département accompagne des étudiants de l'Université de Zagreb à travers des bourses d'études de médecine. Pour la rentrée, 2025-2026, 5 dossiers ont été reçus pour un montant de 13 200 €.

L'association Médecins Solidaires ouvrira, début 2026, le 1er centre de santé dans le Loiret, à Corbeilles (le 3ème dans la région Centre-Val de Loire). L'objectif est de redonner un accès aux soins de santé primaires aux populations en zones rurales. Pour ce faire, Médecins Solidaires s'appuie sur un collectif engagé de médecins généralistes en activité ou retraités actifs. Ce centre accueillera uniquement les patients loirétains sans médecin traitant. Le coût total de création et du déploiement de ce centre de santé est de 158 000 €. Le Département alloue une subvention de 29 000 €.

Le Département du Loiret a adopté le Plan Priorité Santé 2023-2027 qui vise à fournir des soins de qualité et accessibles aux Loirétains. Ce plan est composé de quatre axes : l'accès aux soins, l'attractivité des territoires, les professionnels de santé et les étudiants en santé. En 2025, le montant alloué à ce Plan Priorité Santé est de 2,4 M €.

CONTACT PRESSE
Lucie Allouard
02 38 25 43 38
07 86 84 06 54
lucie.allouard@loiret.fr